

Centrale/Bureau inscription petite enfance

Assemblée générale de l'Association jurassienne des communes

1^{er} juillet 2026

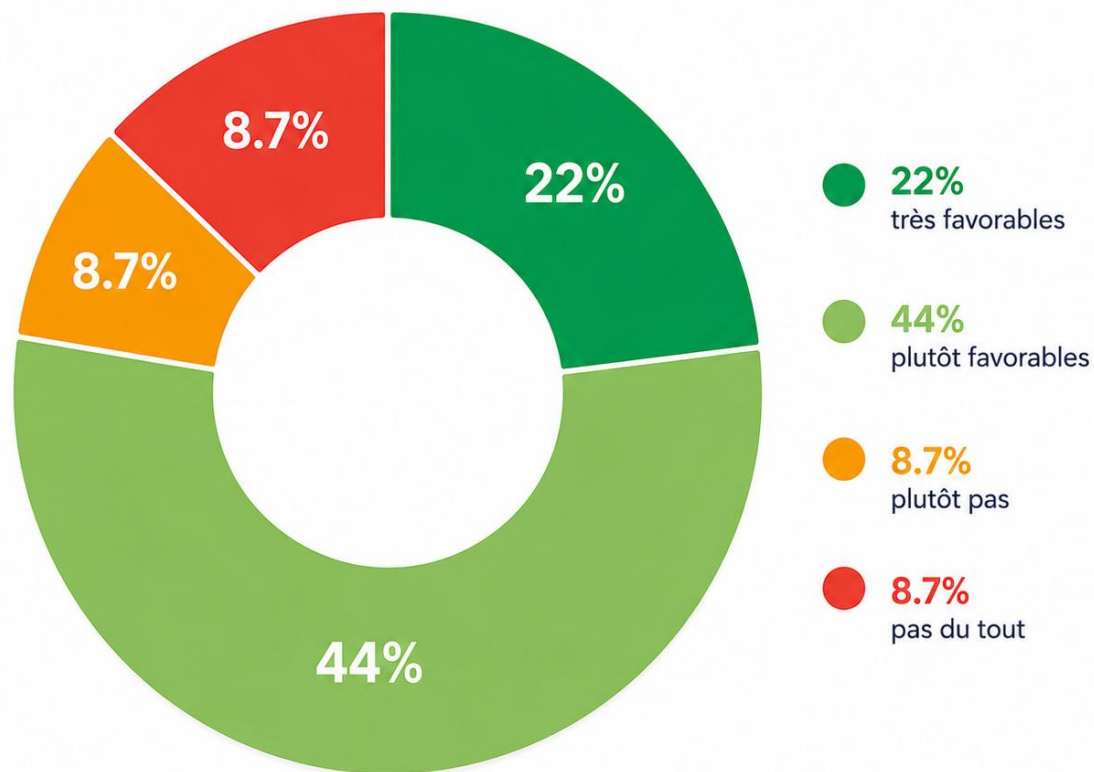
Contexte

- Domaine de l'accueil extrafamilial doit évoluer et être optimisé
- Réflexion à long terme
- Implication des parties prenantes
- Principe de neutralité des coûts

Historique du projet



Résultats de la consultation communale



- 2/3 des communes sont plutôt favorables ou très favorables.
- Bénéfices identifiés: simplification pour les parents, meilleure transparence, uniformisation des critères et gains d'efficience.
- Réserves identifiées: complexité du projet, crainte d'une perte d'autonomie communale ou encore nécessité d'une mise en œuvre progressive.

RESUMÉ

Le projet est bien accueilli sur le principe, mais doit rester pragmatique, progressif, financièrement soutenable, et préserver la proximité avec les familles et les communes.

Scénarios étudiés

- **Généralisation sur tout le territoire**
- **Test à une échelle réduite (projet pilote)**
- **Statu quo**

Projet pilote

Objectifs:

1. Tester les prestations et évaluer les gains d'efficience pour les parties prenantes (parents, structures, communes, canton);
2. Préciser les ressources existantes et manquantes (humaines, financières, techniques, etc.);
3. Evaluer les modèles et définir les processus (notamment les critères de priorisation);
4. Garantir l'équité pour toutes les parties prenantes et les principes de fonctionnement.

Périmètre et siège :

District de Delémont et Moutier;

Siège à Delémont (locaux mis à disposition par la commune).

Durée:

Deux ans à partir d'août 2027.

Prestations fournies durant le projet pilote:

1. Recueil des inscriptions;
2. Inventaire et gestion des places disponibles (liste d'attente centralisée);
3. Gestion du processus d'élaboration des conventions avec les parents (en collaboration avec l'institution concernée);
4. Eventuellement gestion des remplacements.

D'autres prestations pourraient éventuellement être ajoutées durant ou à la fin du projet pilote

Projet pilote

Financement:

Les charges liées à l'élaboration et au fonctionnement du projet pilote sont admises à la répartition des dépenses de l'action sociale: 72% canton, 28% toutes les communes.

Engagement des communes participantes:

Les communes qui se situent dans le périmètre s'engagent à faire pleinement partie du projet pilote.

Comité stratégique et groupe de pilotage:

RCJU, représentant·e·s des structures et des communes (dont Delémont), chef de projet.

Les grands principes de la centrale:

- Les structures gardent leur marge d'autonomie et la relation directe avec les parents;
- La centrale propose un accueil en coordination avec la structure et les parents; elle ne l'impose pas;
- La centrale vise à optimiser le remplissage des places et, au besoin, présente des alternatives aux parents;
- La centrale donne une vision globale de l'état des listes d'attente sur son périmètre et permet de planifier une attribution des places d'accueil où la demande est réelle.

Projet pilote – Budget – Plan financier

	Libellé	Charges	Répartition des charges
2026	Chargé de projet	15'000 francs	Canton: 19'940 francs Communes: 7'560 francs Soit 9 centimes par habitant Pour une commune de 2'000 habitants: 180 francs
	Directions	10'000 francs	
	Divers	2'000 francs	
	Total	27'000 francs	
2027	Chargé de projet	20'000 francs	Canton: 64'000 francs Communes: 25'000 francs Soit 30 centimes par habitant Pour une commune de 2'000 habitants: 600 francs
	Directions	15'000 francs	
	Ressources humaines centrale	40'000 francs	
	Informatique	10'000 francs	
	Divers	4'000 francs	
	<i>(éventuellement chargé de projet)</i>	<i>(0-10'000 francs)</i>	
	Total	89'000 francs	
2028	Ressources humaines centrale	80'000 francs	Canton: 75'000 francs Communes: 29'000 francs Soit 35 centimes par habitant Pour une commune de 2'000 habitants: 700 francs
	Informatique	20'000 francs	
	Divers	4'000 francs	
	<i>(éventuellement chargé de projet)</i>	<i>(0-30'000 francs)</i>	
	Total	104'000 francs	
2029	Ressources humaines centrale	40'000 francs	Canton: 37'000 francs Communes: 15'000 francs Soit 18 centimes par habitant Pour une commune de 2'000 habitants: 360 francs
	Informatique	10'000 francs	
	Divers	2'000 francs	
	<i>(éventuellement chargé de projet, si besoin)</i>	<i>(0-15'000 francs)</i>	
	Total	52'000 francs	

Coût total pour une commune de 2'000 habitants: environ 1'840 francs sur la durée total du projet-pilote

Suite des travaux



Prise de position attendue

- Validation du principe du projet pilote par les communes
- Désignation des représentants dans le comité de pilotage et le comité stratégique, selon des modalités encore à préciser

- Objet du vote:

Acceptez-vous la proposition de projet pilote, pour une durée de deux ans à partir d'août 2027, mené avec l'appui de la commune de Delémont sur un périmètre prenant en compte les districts de Delémont et de Moutier et ainsi l'admission des charges du projet pilote à la répartition des dépenses de l'action sociale (72% canton, 28% toutes les communes) ?

Discussion et questions